

ce dernier a dit récemment de lui qu'il était un commentateur canadien avisé dans le domaine des relations canado-américaines, a écrit récemment dans l'*International Journal* au sujet de la situation internationale du Canada ce qui suit:

A la fin de la seconde guerre mondiale, le Canada se plaçait au troisième rang des puissances de l'Ouest et jouait dans les organismes internationaux un rôle décisif qui n'était guère moins important que celui des grandes puissances secondaires. Depuis quinze ans, la population et les ressources du Canada ont continué à évoluer, mais le rôle que le Canada remplit a beaucoup perdu de son importance.

Une telle déclaration venant d'un homme qui occupait un poste élevé dans la fonction publique du temps de l'ancien gouvernement laisse entendre que le prestige extérieur du Canada a peut-être évolué, mais que cette évolution a eu lieu au cours des dix-huit ans qui ont suivi la guerre. En écoutant le secrétaire d'État aux Affaires extérieures parler des réalisations, dans le domaine des relations internationales, y compris le traité sur l'interdiction des essais nucléaires, les espoirs formulés au sujet du désarmement et les mesures prises, je me suis souvenu que lorsque l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Howard Green, travaillait fermement en vue d'obtenir ces améliorations, certains de nos amis qui siègent aujourd'hui en face de nous ridiculisaient ses efforts et prétendaient qu'il procédait ainsi parce que, dans sa naïveté, il ne comprenait rien au processus des négociations internationales. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait lui-même déclaré en janvier dernier:

Je dirai simplement au ministre que, dans ce domaine, c'est bien de travailler fort, mais travailler sagement, c'est autre chose. Je pense qu'il est impossible de travailler sagement à moins de tenir compte des différences fondamentales entre l'idéologie de l'Union soviétique et celle du monde libre et à moins de tenir compte de l'existence des grands problèmes politiques qui divisent l'Est et l'Ouest.

Il a aussi signalé que M. Green faisait preuve de beaucoup trop d'optimisme en exprimant l'opinion que nous arriverions sans trop de délai à conclure un accord international d'interdiction des essais nucléaires, tel que l'a mentionné aujourd'hui, d'une façon aussi détaillée que raisonnable, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Puis, le député a mentionné ce qu'on avait accompli dans l'espace extérieur. Ces paroles ont éveillé certains souvenirs. C'est en 1957 que j'ai eu l'honneur de saisir les Nations Unies de cette question, en exposant en détail la ligne de conduite qui assurerait que l'espace extérieur ne servirait pas aux divers pays à d'autres fins que des fins pacifiques.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

M. Green a suivi cette ligne de conduite pendant tout le temps qu'il a été chargé de ces fonctions, et l'accord a maintenant été conclu. Puis, l'honorable représentant a mentionné un autre point, soit l'aide aux pays dépourvus de la plupart des possibilités économiques qui s'offrent à nous au Canada. Une des choses que nous préconisons depuis des années est l'établissement d'une banque des produits alimentaires. Cette proposition a été accueillie avec dérision. Toutefois, avec le temps, on l'a acceptée comme principe fondamental d'une des institutions des Nations Unies.

Le ministre a également parlé de la façon dont le commerce extérieur pourrait servir à résoudre les difficultés entre les pays. D'après lui, le gouvernement se propose de poursuivre les programmes, instaurés après beaucoup de critiques, qui consistaient à vendre des denrées non stratégiques aux pays communistes. Je me souviens qu'à ce moment-là, l'honorable représentant—je le rappelle tout simplement—a fait une déclaration au sujet de la vente de blé à crédit à la Chine communiste, et selon laquelle nous vendrions à crédit à nos ennemis mais au comptant à nos amis. Ce sont des changements...

L'hon. M. Martin: Je suis sûr que le très honorable représentant doit faire erreur et je serais reconnaissant s'il voulait bien citer la déclaration qu'il m'attribue à cet égard.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne l'ai pas devant les yeux, mais je me souviens très bien de ce qu'il a dit. Je félicite le ministre. Il ne devrait pas être aussi ombrageux. Il a changé d'avis, voilà tout.

Puis, on a mentionné qu'il fallait sauvegarder, dans le cadre du Commonwealth, le principe de ne pas faire de distinction entre les Blancs et les races de couleur. C'est le point de vue que nous avons exposé à la conférence des premiers ministres du Commonwealth. C'était aussi celui qu'on a tant critiqué à la Chambre et ailleurs. Nous avons énergiquement et nettement déclaré notre point de vue, soit que dans le cadre d'un Commonwealth qui comprenait de plus en plus de populations de couleurs et de races diverses, tout autre principe serait inacceptable. Nous avons demandé à l'Afrique du Sud de modifier, même légèrement, ses règles d'apartheid. Nous avons invité l'Afrique du Sud à donner à ses 12 millions d'habitants de couleur, à ses Noirs, trois représentants au Parlement de leur pays, pour que ceux-ci aient enfin l'occasion d'exposer leur façon de voir. On l'a rejeté. Nous n'avons pas demandé à l'Afrique du Sud de sortir du Commonwealth. C'est la décision qu'ont prise le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères de ce pays à la conférence de 1961. Ce que nous avons demandé, c'est